Belgique-België
P.P.-P.B.
5670 Viroinval
BC9630
N° agrégation P401059

Parc naturel
VIROIN
HERMETON

Le Journal des habitants du Parc naturel

n° 59
Périodique
2 / 2021



Les Grottes de Neptune, une porte d'entrée du futur Parc national ? © T. Meunier

*Un **Parc national** au sein de notre Parc naturel ? - **p.9***

*Wanted : **sauveteurs** bénévoles motivés **p.13***

FÉDÉRATION
Parcs naturels
de Wallonie

Ici, l'**innovation** prend **racine**

Sommaire

Circuits courts

3 CADI : Et si la nourriture produite ici était mangée ici?

Pédagogie

7 L'école du dehors, la nature pour apprendre autrement.

Développement

9 Vers un Parc national en Entre-Sambre-et-Meuse?

Ruralité

12 Pollution lumineuse? De quoi s'agit-il?

Appel

13 Recherche de bénévoles pour sauver des batraciens.

Gestion environnementale

14 Chantiers nature. Retour sur un automne chargé.

Citoyenneté - Agenda

16 Le service citoyen. Agenda nature.

Contact

Parc naturel Viroin-Hermeton
Rue d'Avignon 1 - 5670 Nismes
T. +32 (0)60 39 17 90
secretariat @pnvh.be



La maison des Baillis. © D.R.



Éditorial

Que de nouveautés depuis notre dernière parution !

Un Conseil d'administration s'est réuni le 7 septembre dernier pour nommer, après audition de cinq candidats retenus, Madame Cécile Patris en qualité de directrice.

Par ailleurs, une Assemblée Générale tenue le 1er octobre a élu un Conseil d'Administration composé de 24 administrateurs représentant, d'une part les communes membres (Couvin, Philippeville, Viroinval), et d'autre part la société civile. De ces 24 administrateurs ont été désignés à la majorité 6 représentants constituant le bureau du Comité Exécutif (Comex) dont la mission sera de préparer les CA et d'être très réactif sur des décisions ne nécessitant pas la tenue d'un CA plénier.

La nouvelle directrice et le CA que j'ai le plaisir de présider ont de nombreux défis à relever et des projets à mener à bien tous plus enthousiasmants les uns que les autres. Mais, avant cela, nous aurons dû apprendre tout ou presque de nos prédécesseurs. Il nous faudra aussi bousculer des habitudes, modifier certaines approches fruits d'une immanquable routine, et surtout, respecter la voie déjà tracée par une équipe motivée, compétente, impliquée, convaincue et convaincante. Cette équipe, pilotée par notre ancien directeur, Joël Dath et Grégory Dujardin, Président sortant d'un CA engagé, a rentré dans des délais très ténus la candidature de notre région à l'obtention du label « Parc national » qui mettrait en valeur notre si belle région.

À l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes encore dans l'attente de la décision du jury. Le suspens reste entier, mais nous avons la certitude que notre projet brille par sa diversité et qu'il a toutes les chances d'être sélectionné. Les partenaires porteurs du projet se sont dévoués sans compter et j'espère que leurs efforts seront récompensés à la hauteur de leur investissement. Je ne m'attarderai pas sur les bienfaits indéniables qu'apporterait le label au sein du Parc naturel ; je m'y consacrerai si, par bonheur, nous décrochons le Graal.

De manière plus anecdotique, nous nous pencherons sur les moyens qui s'offrent à nous pour communiquer avec vous de manière plus moderne et respectueuse de l'environnement.

Dans ce numéro, vous trouverez les détails de projets avalisés par nos représentants communaux qui cernent clairement les enjeux de la préservation et de la conservation de VOTRE environnement naturel.

Au nom de l'équipe et du Conseil d'administration, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite à poser individuellement un acte, même très minime, en faveur de notre environnement et de la collectivité.



Jean-Pierre Gilot, Président PNVH

Ce journal est une publication du Parc naturel Viroin-Hermeton. Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Couvin, Philippeville et Viroinval. Il est disponible sur simple demande au Parc naturel et est téléchargeable sur www.pnvh.be. ISSN : 1782-1460. Mise en page : ComBox. Éditeur responsable : Cécile Patris, directrice du PNVH.



Et si, la nourriture **mangée ici** était **produite ici** ?

Par Blanche Niset, chargée de projet

Le PNVH, en collaboration avec d'autres partenaires, pilote le projet CADI qui a pour but de développer l'offre, la demande et les outils logistiques pour le circuit court alimentaire sur 13 communes du sud de l'ESEM. Découvrez ici de quoi il s'agit !

CADI : Relocalisation du système alimentaire du sud de l'ESEM

En décembre dernier, le Gouvernement wallon sélectionnait 46 projets sur base d'un appel à projets des ministres Tellier, Borsus et Morreale. Objectif : soutenir des dynamiques territoriales contribuant à la relocalisation du système alimentaire wallon.

Parmi ces projets sélectionnés un peu partout en Wallonie, **CADI** (pour **C**haîne **A**limentaire **D**urable **I**ntégrée) couvre tout le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse et rassemble des acteurs de terrain.

Relocaliser le système alimentaire ?

Arriver à construire une chaîne alimentaire durable et intégrée est un des principaux leviers sur lesquels notre région rurale peut s'appuyer pour développer son économie, se construire une identité propre et apporter du bien-être social, tout en travaillant à la préservation de son environnement naturel.

CADI vise donc à augmenter significativement la part de la production alimentaire locale pour une consommation locale, en agissant simultanément sur l'offre, la demande et les outils matériels et immatériels.

CHAINE ALIMENTAIRE DURABLE INTÉGRÉE

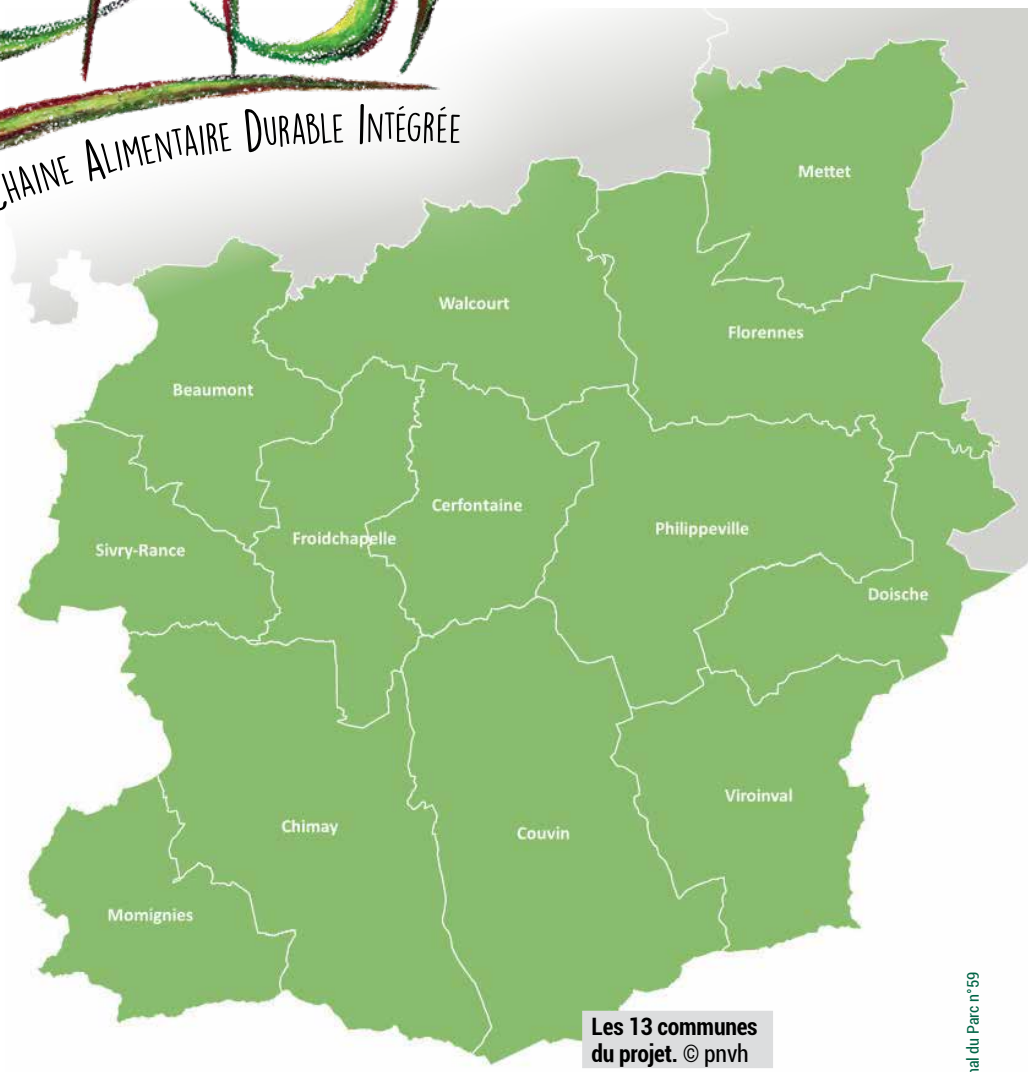

Les 13 communes du projet. © pnvh

CADI, Chaîne Alimentaire Durable Intégrée

Le projet CADI est piloté par trois structures déjà actives en matière de relocalisation de l'alimentation : le Parc naturel Viroin-Hermeton, la Fondation Chimay-Wartoise et la Coopérative La Botte Paysanne à Sivry. À leurs côtés, quatre acteurs locaux : la Coopérative Coopesem, la Coopérative Bio de la Botte, Chimay-Gestion et le Codef.

Objectifs du projet ?

CADI vise, d'une part, à informer et réunir les partenaires, mais aussi les producteurs, transformateurs, collectivités et secteur Horeca, acteurs du tourisme, pouvoirs publics, citoyens. Et, d'autre part, à impulser et soutenir des projets collectifs de développement de filières axées sur la valorisation des produits locaux, grâce à la mise en place de dispositifs matériels et

CoopESEM, une coopérative active sur le territoire du Parc (et au-delà)

Parmi les partenaires de CADI, se trouvent des coopératives de producteurs et de consommateurs, zoom sur Coopesem. Pour nous en parler : Catherine Massard, chargée de missions chez CoopESEM :

Bonjour Catherine ! Peux-tu nous dire ce qu'est au juste CoopESEM ?

CoopESEM est une coopérative citoyenne regroupant des producteurs et des consommateurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse désireux de penser globalement et d'agir localement pour proposer des produits locaux, gouteux et de qualité. On est actif sur la Botte namuroise, c'est-à-dire les communes de Florennes, Gerpinnes, Walcourt, Cerfontaine, Mettet, Philippeville, Doische, Viroinval, Couvin et Ham-sur-Heure-Nalinnes.

Quand tu dis proposer, ça veut dire que vous avez un magasin ?

Nous n'avons pas encore de magasin physique mais nous y réfléchissons. Pour l'instant, nous proposons la vente en ligne de plus de 2200 produits issus de près de 60 producteurs de notre région. (NDLR : https://eshop.coopesem.be/). Chaque semaine, les citoyens se rendent sur l'e-shop (il est ouvert du samedi midi au mercredi minuit), font leur choix parmi nos différentes catégories de produits (fruits, légumes, produits laitiers, viande mais aussi biscuits, chocolats, bières, jus, produits cosmétiques et d'entretien…) et passent leur commande de produits locaux. Le jeudi soir et le vendredi matin, nous nous occupons avec l'équipe logistique et les bénévoles d'assembler les commandes et de les acheminer vers les différents points de retrait.



© D.R.

Les points de retrait ?

Ce sont les endroits où les citoyens peuvent venir chercher leur commande le vendredi après-midi. Il y en a à Philippeville, Couvin, Matagne-la-Petite mais aussi Florennes, Gerpinnes et Gourdinne. Ces points de retrait sont portés par des citoyens et des bénévoles. Il y règne souvent une très bonne ambiance et quand on vient chercher sa commande, on peut prendre le temps de papoter, de poser des questions sur les produits, leur mode de fabrication… car on n'a pas seulement pour but de commercialiser des produits locaux. Ce qu'on souhaite, c'est recréer du lien humain, du tissu social autour d'une valeur fondamentale : l'alimentation saine, durable et locale.

Et pourquoi avoir rejoint le projet CADI ?

On est actif sur le territoire depuis 4 ans. On travaille avec des producteurs du coin et notre but, comme je le disais ci-dessus, est de valoriser l'alimentation durable et locale pour tous. Donc ça nous semblait logique de rejoindre le projet CADI qui partage les mêmes valeurs et vise les mêmes objectifs. Faire partie de CADI nous permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur le territoire et de mieux faire connaître le circuit court et nos producteurs locaux.

N'hésitez pas à aller faire un tour sur www.coopesem.be ou à contacter Catherine si vous voulez vous investir dans le projet comme bénévole ! Contact : infocoopesem@gmail.com ou 0493/29.99.86 (Catherine)





© D.R.



immatériels et avec un impact sur le développement socio-économique et la gouvernance locale. Pour ce faire, CADI se concentre sur différentes filières : les légumes, les céréales et la viande. Plus concrètement, il s'agit de :

• Accroître l'offre de produits de qualité en circuit-court,

• Développer la demande de produits en couvrant/créant plusieurs canaux de commercialisation,

• Créer/développer des outils et dispositifs indispensables à la rencontre entre l'offre et la demande (aide aux producteurs déjà actifs et à l'installation de nouveaux producteurs, mise en place d'outils et de structures de transformation et de commercialisation,…),

• Adopter une démarche participative en incluant des acteurs de différents horizons dans les discussions,

• Développer un volet social par de l'insertion socio-professionnelle et en facilitant l'accès à une alimentation de qualité pour des personnes à faible revenu.

Concrètement, ça donne quoi ?

Des rencontres ! Avec vous d'abord à La Petite Foire Paysanne de l'Ortie-Culture (Stave-Mettet) en août et à celle de la Ferme du Pré aux Chênes (Macon-Momignies) début septembre. Mais aussi au Festival Crescendo à Couvin début octobre et à la Fête du Parc Naturel Viroin-Hermeton à Nismes. Au-delà de moments de convivialité et





Lors d'une visite ministérielle, à Couvin © D.R.

d'échange, ces manifestations ont le don de créer du lien, de nourrir les têtes, d'inspirer les territoires et celles et ceux qui y vivent et construisent l'avenir.

Nous continuons à faire du lien avec des acteurs du système alimentaire régional, des porteurs de projet, des agriculteurs, des transformateurs, ainsi que les élus et citoyens.



C'est aussi des séminaires. © D.R.

N'hésitez pas à nous contacter sur cadi@pnvh.be ou au +32 473 17 39 86 (Blanche Niset).

Des séminaires ensuite, avec les élus locaux sur la question des terres publiques agricoles, question ô combien complexe. Pour ce faire, un beau partenariat avec différents acteurs de la région et du secteur : CADI bien sûr, mais aussi la Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole, La Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville, Terre-en-Vue, Espace Environnement et la complicité du Centre culturel de Sivry-Rance.

Une concertation locale de l'aide alimentaire aussi, qui a rassemblé les acteurs de l'aide alimentaire de la région, la Fédération des Services Sociaux et CADI pour aborder les questions, projets en place et difficultés du secteur.

Si vous êtes touchés par un de ces sujets ou par des sujets en lien avec l'alimentation et l'agriculture, nous sommes disponibles pour échanger !

Et pour la suite ?

Continuer à échanger avec vous, citoyens et acteurs du territoire. Construire ensemble la chaîne alimentaire qui nous correspond ! Ensuite, consolider les actions déjà mises en place, développer une offre de formation dans les métiers du circuit court, faciliter l'installation de nouveaux producteurs, continuer à animer des débats, approfondir le travail réalisé par les partenaires (comme la fondation Chimay Wartoise et la Botte paysanne par exemple) avec les cuisines scolaires et de collectivités. Un programme enthousiasmant !

Si vous avez des questions, remarques ou expérience dans l'un de ces domaines, n'hésitez pas à nous contacter ! Nos coordonnées sont ci-dessous. ●



© D.R.

Contacts

• ***Parc Naturel Viroin-Hermeton*** :
Blanche NISET - 0473 17 39 86 - blanche.niset@pnvh.be

• ***Coopérative La Botte Paysanne*** :
Catherine TELLIER - 0470 31 62 76 - info@labottepaysanne.be

• ***Fondation Chimay-Wartoise*** :
Mélanie BARBARESCH - 0495 70 74 10 - m.Barbaresch@wartoise.be



© Elise Glaude

L'Ecole du dehors...

La nature pour apprendre autrement

Élise Glaude, Chargée de missions et d'animation

Ces dernières années, « l'école du dehors » suscite un véritable engouement auprès de nombreux professeurs des écoles primaires et maternelles. Comme son nom le suggère, il s'agit de quitter la classe pour aller au contact de la nature où l'on apprend autrement. Cette démarche enrichit l'expérience scolaire des enfants… et de l'équipe encadrante.

Notre environnement nous offre une source inépuisable d'inspiration et une diversité de moyens d'apprendre. Et c'est là, toute la richesse de « l'école du dehors » : les apprentissages sont multiples, et même multipliés au contact avec la nature.

Les enfants y étudient des notions de français, de mathématiques, de science ou de géographie mais d'une manière différente. Ils observent et utilisent ce qui les entoure pour réaliser ces apprentissages, en cherchant et réfléchissant par eux-mêmes.

En plus de ces matières scolaires primordiales, les enfants sont amenés à vivre et développer d'autres compétences à travers des moments communs et des temps libres : la solidarité, le partage, l'autonomie, la convivialité… Cette expérience leur permet de renouer un lien avec la nature, d'y vivre des expériences positives, d'y apprendre de façon proactive et en toute sécurité.

Madame Sophie, professeur de 1e-2e-3e primaire à l'école communale de Viroinval (implantation de Nismes), s'est lancée dans l'aventure il y a 3 ans, grâce à un appel à projets encadré par l'Aquascope de Virelles et Forsud et financé par la Fondation Chimay Wartoise. Elle répond à nos questions :



En cours de géométrie. © Sophie Debande



Un moment convivial autour du feu. © Stéphane Tombeur

- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées en vous lançant dans ce projet ?

La première réaction est souvent la même lorsqu'on parle d'« école du dehors », les gens ont tendance à penser qu'il s'agit d'un prétexte pour ne pas travailler, pour se balader, jouer… Mais le fait que mon projet entre dans le cadre d'un appel à projets l'a rendu plus crédible et j'ai

pu bénéficier du soutien et de toute l'aide nécessaire pour le lancer.

- Qu'est-ce qui vous a permis de faire face à ces difficultés ?

Les activités réalisées et présentées via les réseaux sociaux, les expos dans les couloirs de l'école, les synthèses dans les cahiers des enfants et surtout les réactions des élèves auprès de leur entourage, nous avons toujours souhaité sensibiliser les enfants à la richesse de leur environnement. Lorsque Madame Sophie de l'implantation de Nismes a souhaité se lancer dans l'aventure, nous lui avons tout de suite fait confiance : la nature qui entoure nos enfants allait devenir leur terre d'apprentissages. C'était un véritable défi qui était lancé et qui a été relevé haut la main. Depuis lors, c'est toute l'implantation de Nismes qui participe à l'école du dehors : de la maternelle à la primaire. Et cela a suscité des émules puisque cette année, c'est l'implantation de Oignies qui se lance dans cette formidable aventure. ●



En cours de math. © Sophie Debande



Un apprentissage varié. © Stéphane Tombeur

restent la meilleure "publicité" pour l'École du Dehors et sont, surtout, la confirmation que je suis sur la bonne voie.

- Comment votre classe vit-elle cette expérience ?

Avec un énorme soulagement, j'ai pu constater que les enfants avaient autant de plaisir que moi à l'époque à vivre l'école du dehors. C'est du plaisir pour eux, pour moi, qui s'exprime à chaque retour de sortie avec plein de sourires et de simples mots. La satisfaction du travail bien fait et surtout la satisfaction de transmettre de l'Essentiel pour les générations futures. Ma petite contribution pour ceux qui me suivront. L'École du Dehors est, pour moi, une formidable opportunité de retrouver l'essentiel de ma fonction d'enseignante : « *Apprendre à apprendre autrement* ».

Morgane Lapôtre, échevine de l'Enseignement à Viroinval, commente ce beau projet pédagogique :

L'école communale de Viroinval étant nichée dans un écrin de verdure,

Et le Parc naturel dans tout ça ?



© D.R.

Les classes de Mme Sophie ont participé à plusieurs animations scolaires du Parc naturel par le passé. Leur professeur a assez logiquement voulu étendre ces périodes d'apprentissage de la nature durant l'école du dehors. Un partenariat gagnant-gagnant a vu le jour assez naturellement : les élèves participent à de petits travaux de gestion en échange de moments de sensibilisation « nature ».

Ils ont ainsi ramassé le produit de fauche de leur espace de vie début septembre, le râteau à la main et le sourire aux lèvres. En échange, ils ont profité de moments d'animation sur les feuilles d'arbres.

Une réflexion est lancée pour encadrer au mieux d'autres projets similaires. Nous espérons voir fleurir de nombreux autres projets d'école du dehors sur notre territoire, pour raviver ce lien à la nature auprès des plus jeunes et leur donner envie de protéger ce qui les entoure.



Dourbes - Vallée du Viroin. © T. Meunier

Un Parc National ?!

Sur base du communiqué de presse réalisé par la coalition porteuse du projet

Un projet ambitieux, porté par la Région wallonne, vise la création des deux premiers Parcs Nationaux de Wallonie en 2022. Dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, des acteurs se sont mobilisés pour proposer un dossier de candidature : la création d'un Parc National sur le territoire constituerait une belle plus-value pour la préservation des espaces naturels et le développement de la région.

La Région wallonne, via la Ministre de la Nature Céline Tellier, a lancé en juillet 2021 **un appel à projet « Parc National de Wallonie »**. Il s'agit d'une proposition ambitieuse visant la création des deux premiers Parcs Nationaux de Wallonie en 2022.

Ce projet définit un Parc National comme étant un territoire de taille suffisamment large (minimum 5000 hectares d'espaces naturels), qui permet au visiteur une expérience naturelle exceptionnelle. Il doit être porté par une coalition territoriale d'acteurs clés, et sa gestion visera à assurer la protection et la restauration des processus écologiques,



Des zones agricoles peuvent être intégrées au territoire du Parc national sur base volontaire des propriétaires. © T. Meunier

ainsi que le développement touristique de la région.
Les objectifs de ce projet sont multiples :

• Permettre la protection et le développement du patrimoine naturel au sein du territoire du Parc ;

• Assurer le développement d'un tourisme en adéquation avec les valeurs du Parc ;

• Protéger les différents aspects patrimoniaux de l'endroit : paysages, sites archéologiques, artisanat… ;

• Contribuer au développement d'une meilleure qualité de vie pour les personnes vivant à proximité du Parc en favorisant la transition écologique,



L'aquascope de Virelles. © Lezbroz



Les mares de la Carrière du Nord, à Frasnes-lez-Couvin. © T. Meunier

les développements économiques et sociaux durables, la participation citoyenne… ;

• Contribuer aux grands enjeux stratégiques régionaux et internationaux dans différents domaines : la nature, le climat, l'emploi, l'économie, le tourisme, la mobilité, l'éducation et la sensibilisation à la nature et à l'environnement ;

• Développer la connaissance scientifique.

En Entre-Sambre-et Meuse ?

Les patrimoines naturel et culturel exceptionnels du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse méritent sans aucun doute d'être reconnus dans le cadre de cet appel.



© parc-national-esem.be

À cheval sur l'Ardenne, la Calestienne et la Fagne, le territoire visé dans le cadre de cet appel a **de nombreux atouts naturels à faire valoir**, en lien avec ces trois régions géologiques :

• L'Ardenne possède un patrimoine forestier étendu de grande valeur écologique (forêts anciennes) et accueille de nombreuses espèces caractéristiques de ce biotope (le cerf, la cigogne noire, la salamandre tachetée…) ;

• La Calestienne est composée de pelouses calcaires; un des écosystèmes les plus riches en biodiversité en Wallonie avec une faune et une flore remarquables (orchidées, papillons…) ;

• La Fagne est sillonnée par des cours d'eau tels le Viroin, l'Eau Blanche et l'Eau Noire: des rivières bien conservées et peu polluées, avec de superbes prairies de fauches, qui ajoutent une esthétique manifeste à la région. L'étang de Virelles et sa roselière viennent compléter cette diversité naturelle exceptionnelle.

En plus de ces qualités naturelles, **le patrimoine culturel est riche** en châteaux, sites archéologiques et bâtisses d'exception. Les rendez-vous festifs hérités du passé ne manquent pas dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse : carnavals, grands feux et autres traditions rythment la vie locale. Les savoureuses spécialités gastronomiques (la rabote, les bières du terroir, l'escavèche…) viennent compléter l'attrait culturel de la région.

Fort de ces caractéristiques, le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse possède toutes les qualités requises pour être un candidat sérieux à

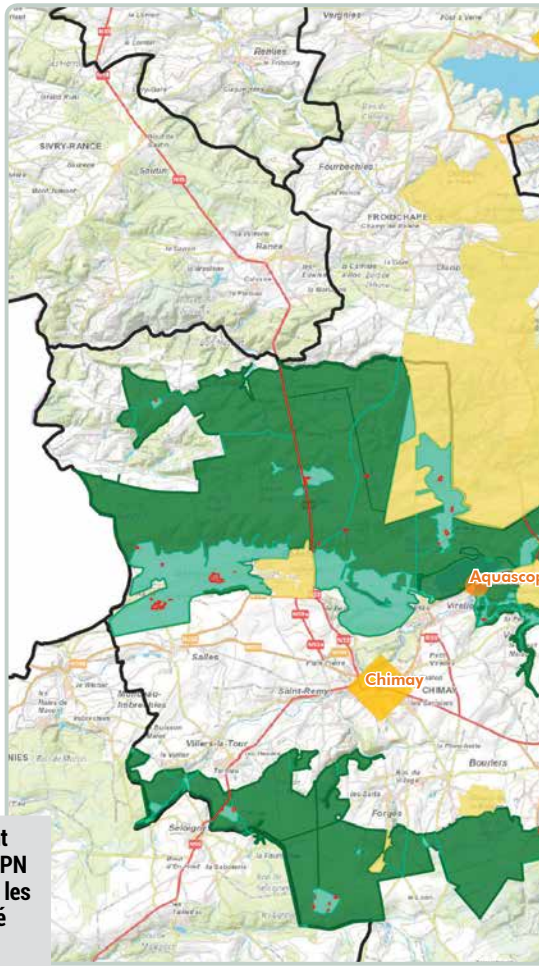

Les zones d'extension cartographiées représentent des possibilités d'agrandissement du territoire du PN dans le futur. Ce sont des propositions émises par les porteurs du dossier qui n'ont pas encore toutes été validées par les communes concernées. © D.R.

l'appel à projet « Parc national » de la Région wallonne.

De nombreuses retombées positives

Une reconnaissance en Parc National, en plus de donner une certaine renommée au territoire, présente de nombreux avantages pour la région au sens large comme pour les citoyens : développement touristique sur le long terme (augmentation de l'offre en matière d'hébergement, de sport, de balades…, en adéquation avec les valeurs du Parc), préservation et amélioration du cadre de vie, reconnaissance internationale de la région et de sa culture…

Les retombées économiques liées à cette reconnaissance ne sont pas à négliger. Par exemple, plus de 5000 emplois ont été créés par la reconnaissance du Parc National de Haute Campine en Flandres. Différentes études montrent que 1 euro investi dans un parc national génère 10 euros en retour.

Une candidature solide

Convaincue de l'intérêt de porter ce projet, une coalition de partenaires s'est constituée afin de répondre à l'appel. Composée d'acteurs issus de divers horizons (communes, associations naturalistes, DNF, Parc Naturel, Contrat Rivière, entreprises, musées, attractions touristiques, office de tourisme, universités, centres culturels, propriétaires privés, représentants de l'horeca, …), cette coalition regroupe de nombreuses compétences.



Vue du Tienne Breumont. © T. Meunier

Les acteurs mobilisés ont travaillé ensemble à l'**élaboration de la note d'intention** qui a été remise à la Région en date du 1er novembre 2021. Sept notes d'intention ont été rentrées, représentant chacune un projet de Parc national. Parmi ces 7 candidatures[1], 4 projets seront retenus dans un premier temps. Ceux-ci disposeront alors d'un an pour ficeler leur dossier. Fin 2022, les 2 parcs nationaux wallons seront officiellement désignés par une commission spécifique.

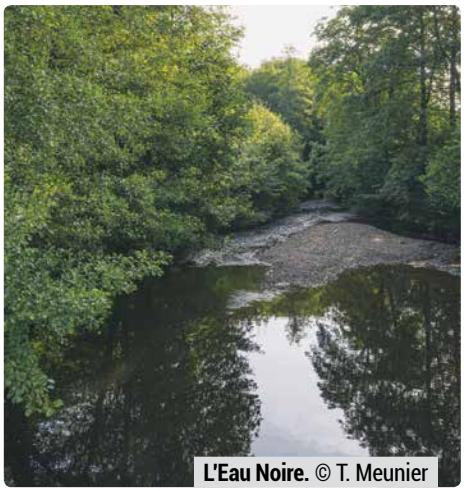

L'Eau Noire. © T. Meunier

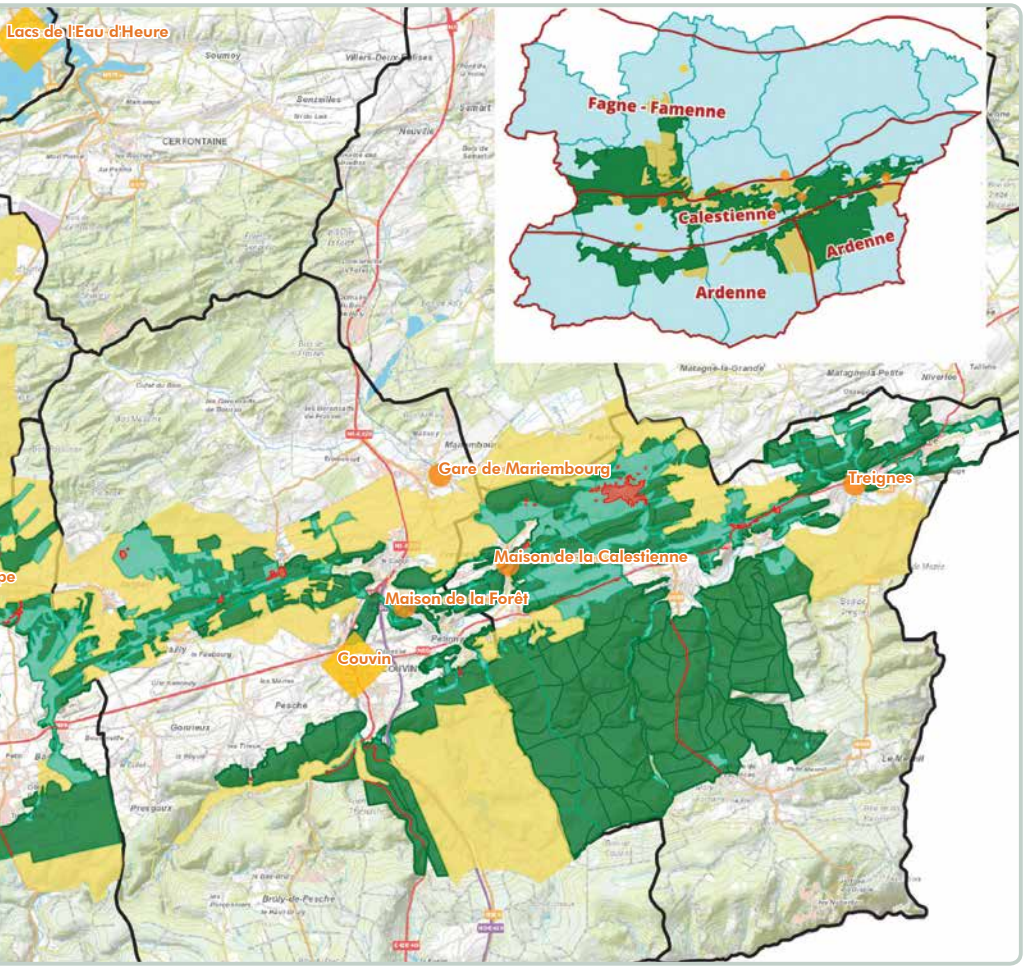

Ensemble, nous comptons donner le maximum afin de concrétiser cette opportunité unique pour notre région. ●

À l'heure où vous lirez ces lignes, la bonne nouvelle sera peut-être tombée. Si c'est le cas, n'hésitez pas à boire un verre à la santé du futur Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse ;-)

1 - Entre-Sambre-et-Meuse ; Famenne-Ardenne ; Forêt d'Anlier ; Forêts de Brabant ; Hautes-Fagnes ; Massif de Saint-Hubert ; Vallée de la Semois

Pollution lumineuse, de quoi s'agit-il ?

Par François Mathy, chargé de missions PNVH

Si tout le monde est à présent familier avec des concepts tels que la pollution de l'air, de l'eau… la pollution lumineuse est moins souvent prise en compte. Celle-ci est causée par l'éclairage artificiel des routes, monuments, devantures de magasins… Les conséquences, en plus des impacts énergétiques et financiers, se font sentir sur la biodiversité avec de nombreuses espèces animales et végétales qui y sont sensibles. Notre nuit s'en trouve dégradée, réduisant la qualité du ciel nocturne empêchant par exemple de voir de nombreuses étoiles et même la voie lactée dans les plus grosses agglomérations.

La Belgique est un des pays les plus éclairés au monde, plus de 600.000 points lumineux sont ainsi présents rien qu'en Région Wallonne.

Quelles conséquences ?

Au moment d'écrire ces lignes, la COP 26 bat son plein, l'éclairage public est



Chez nos voisins, de plus en plus de villages coupent l'éclairage la nuit. © D.R.



Le grand paon de nuit. © D.R.

bien entendu pris en compte par les décideurs et le remplacement des anciens luminaires par des LED va dans le sens d'une réduction de l'impact énergétique de l'éclairage public, que nous ne pouvons que saluer. Néanmoins, même avec des lampes LED cette consommation reste présente et doit être prise en compte.

Les conséquences les plus importantes sont cependant inhérentes à la présence de lumière. Le monde végétal est en grande partie régulé par la photopériode (les alternances jour/nuit et les augmentations et réductions de la durée du jour). L'éclairage artificiel perturbe ces cycles, provoquant par exemple un retard de la chute des feuilles, ou une floraison précoce.

Les impacts sur le monde animal sont multiples et mériteraient plusieurs pages pour être un minimum complet. Les plus touchés sont certainement les insectes qui sont souvent attirés par les sources de lumière. Celles-ci agissent dès lors comme des pièges écologiques autour desquels ils finissent brûlés ou épuisés, augmentant les mortalités et réduisant les chances de reproduction. Si la plupart des insectes sont attirés par la lumière, les chauves-souris et rapaces nocturnes vont en général l'éviter. Elle provoque alors une fragmentation de leur habitat, rendant de grandes zones inaccessibles pour ces espèces. La lumière artificielle perturbe également les migrations de nombreuses espèces d'oiseaux et d'amphibiens.

Finalement, l'éclairage nocturne perturbe le rythme circadien des animaux et donc de l'être



Le rouge-gorge, une espèce dont les migrations nocturnes sont perturbées par la pollution lumineuse © D.R.

humain également, réduisant la qualité de notre sommeil avec des conséquences sur notre santé.

Quelles solutions ?

Les pistes de solution sont nombreuses et, notamment, technologiques (éclairage qui ne se déclenche que lors du passage d'un véhicule, marquage au sol réfléchissant, possibilité de réduire l'intensité de l'éclairage au cœur de la nuit…) mais sont parfois très onéreuses.

Éclairer moins et mieux

La solution la plus simple et la plus efficace reste encore d'éclairer de manière plus raisonnée. Les nouveaux éclairages, mieux orientés, font partie de la solution. Outre cette amélioration, une autre piste est la durée d'éclairage, en effet, au milieu de la nuit, l'éclairage n'est pas toujours nécessaire et peut être, selon les cas, réduit ou éteint.

Tous concernés

Bien entendu si la cause principale de la pollution lumineuse est l'éclairage des voiries publiques, nous avons tous notre responsabilité, tentons de ne pas sur-éclairer nos jardins, nos allées, les enseignes commerciales…

Lutter contre les aprioris

Le titre de cet article est volontairement provocateur car souvent l'éclairage nocturne est associé à la sécurité : protection contre le vol, sécurité routière... ces impacts doivent cependant être nuancés. En effet, un cambrioleur sera plus vite repéré s'il doit lui-même s'éclairer pour s'orienter.
Il a également été démontré que l'éclairage des bords de route donne un faux sentiment de sécurité augmentant de ce fait la vitesse de la circulation et empirant de ce fait les conséquences d'un éventuel accident..

Retour sur la nuit de l'obscurité

Le 10 octobre c'était la Nuit de l'Obscurité à Nismes. À cette occasion, l'éclairage nocturne a été coupé pendant toute la nuit. Plusieurs partenaires (l'ASCEN, le club d'astronomie Apex, la Maison des Jeunes de Viroinval, le PCDN « Vie la Nuit » et votre Parc naturel favori) se sont réunis pour organiser une soirée d'animation et de sensibilisation aux conséquences de la pollution lumineuse. Après une séance d'information sur la nécessité de préserver notre nuit, divers ateliers étaient organisés (observation du ciel nocturne avec l'Apex, jeux sur la nuit avec la Maison des Jeunes, sortie nocturne avec le PCDN et le Parc naturel). Les retours des participants étaient plutôt positifs, s'émerveillant de retrouver la nuit de leur enfance, lorsque l'éclairage était coupé la nuit, donnant une toute autre ambiance au village ! Une expérience à renouveler ? •

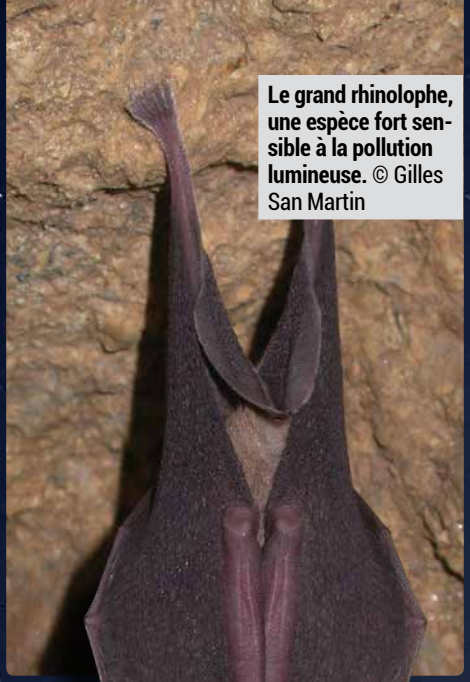

Le grand rhinolophe, une espèce fort sensible à la pollution lumineuse. © Gilles San Martin

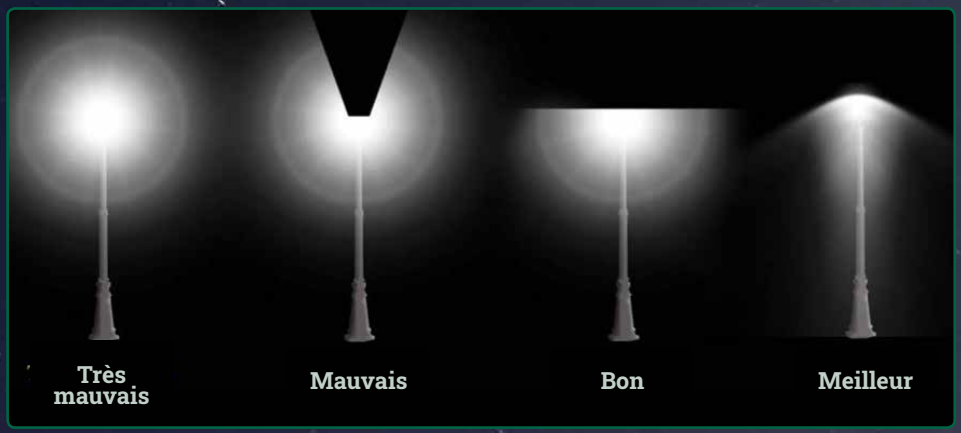

Appel

★ ★ ★

Opération de sauvetage batraciens 2022

WANTED

bénévoles sauveteurs motivés

Bonnes gens des communes de Philippeville, Couvin et Viroinval, le mois de février approche à grand pas et depuis leurs gîtes hivernaux, crapauds, grenouilles, tritons et salamandre pensent déjà à leurs amours printanières… Inconscients qu'ils sont, ils en oublieraient les dangers qui les attendent lors de leur futur périple amoureux !

Votre Parc naturel recherche donc tous les bénévoles motivés prêts à s'investir pour la sauvegarde de nos amis batraciens lors de la saison de migration 2022.



Qu'ils n'hésitent pas à se faire connaitre par missive transmise à l'adresse :

tom.baudoux@pnvh.be

ou encore en rejoignant la page Facebook de coordination :

Sauvetage Batraciens - Parc naturel Viroin-Hermeton

★ ★ ★



Au Bois Cumont à Roly, le 15/10/21. © D.R.

Chantiers nature

Retour sur un automne chargé

Par Stéphane Tombeur, chargé de missions PNVH

Profitant d'un intermède pandémique, nous nous sommes attelés cet automne à rassembler les forces vives parmi les gestionnaires débonnaires et… démasqués des réserves naturelles de notre belle région. Cette initiative a permis non seulement d'y réaliser les travaux nécessaires au maintien de leur biodiversité mais aussi de nous rencontrer en diverses occasions.

En effet, durant cet automne, pas loin de 20 chantiers furent organisés sur le territoire des communes de Couvin, Philippeville et Viroinval. Les terrains sur lesquels se sont déroulés ces chantiers, étant tantôt sous la tutelle du Service public de Wallonie (et plus précisément du Département de la Nature et des Forêts), tantôt propriétés d'ASBL locales actives dans le domaine de la conservation de la nature, bénéficiaient tous d'un statut de protection compte tenu de leur grand intérêt biologique.

Ces activités ont mobilisé un total d'un peu plus de 250 personnes d'origine parfois bien inspirante puisque nous y retrouvions à la fois des fonctionnaires des services publics, des citoyens engagés dans la protection des espaces naturels, des étudiants en agronomie-environnement mais aussi de petits écoliers du réseau primaire, auxquels se mêlaient des naturalistes professionnels, des stagiaires en entreprises de formation par le travail ainsi que des travailleurs dans le cadre de journées « team building » organisées pour eux par le Parc naturel. Soit une sacrée équipe dont la caractéristique commune était une motivation à toutes épreuves et une soif d'espaces naturels.



L'école de Dehors aux Abannets à Nismes, le 19/10/21. © D.R.



"Time4society" au Tienne Breumont à Nismes, le 14/10/21. © D.R.

Quelques exemples de réalisations

• Réserve naturelle du « Bois Cumont » située à Roly (Philippeville) :

Plusieurs équipes de bénévoles se sont relayées en octobre avec la collaboration du SPW Environnement afin de procéder au fauchage de cette pelouse dolomitique remarquable. Une visite des lieux était organisée, en préambule, afin de comprendre les objectifs des actions de gestion et de découvrir ce patrimoine naturel remarquable.

L'équipe de l'Entreprise de Formation par le Travail Codef d'Olloy-sur-Viroin s'y est distinguée en réalisant la fauche alors que le ramassage du produit de celle-ci était pris en charge par les élèves de l'Athénée Royal de Chimay section « Agronomie et Environnement ».

• Réserve naturelle domaniale du « Tienne Breumont » située à Nismes (Viroinval)

Durant le mois d'octobre toujours, en collaboration avec le SPW

Environnement, les travailleurs de sociétés sont venus, dans le cadre de journées de renforcement d'équipes et de développement personnel, procéder au ramassage et à la mise



Préparation de chantier au Tienne Delvaux à Dourbes, le 21/10/21 © D.R.

en tas de branchages issus de la coupe réalisée par les membres du personnel du PNVH. La visite préalable de cette pelouse calcaire



Les Muscardins à Oignies en Thiérache, le 28/10/21. © D.R.

emblématique invitera certainement ces travailleurs à y revenir en mode « tourisme ».

Ce travail de débroussaillement fut poursuivi encore en décembre par l'équipe du Parc naturel qui a, bien



"Time4society" au Tienne Breumont à Nismes, le 14/10/21. © D.R.

évidemment, également mis la main à la pâte.

• Réserve naturelle du « Tienne du Bi » située à Dailly (Couvin)

Différents stagiaires et chargés de missions du Parc naturel ainsi que des agents forestiers du SPW Environnement ont réalisé sur ce site un débroussaillage favorable au maintien d'espèces patrimoniales des pelouses calcaires.

L'évacuation de ces branchages épineux a quant à elle été réalisée par les infatigables étudiants section « Agronomie et Environnement » de l'Athénée Royal de Chimay.

Nous pourrions aussi vous faire écho du chantier organisé au « Ri Pasteuri » de Oignies-en-Thiérache avec L'ASBL « Les Muscardins », celui du « Tienne Delvaux » de Dourbes avec l'ASBL Ardenne & Gaume et le Codef, celui des « Abannets » avec le projet « École du dehors », celui du site « Les Roches » de Petigny avec les habitants de ce village, etc.



Le Codef au Bois Cumont à Roly, le 04/10/21. © D.R.



L'ARC au Tienne du Bi à Dailly, le 21/10/21. © D.R.

Qu'importe, il ne vous faut plus qu'en retenir un seul qui rassemblera prochainement les différents acteurs de ces chantiers nature du territoire du Parc naturel :

En effet, ce **11 mars 2022, le Parc naturel organisera son premier chantier nature, inter-associatif et transcommunal.** Cette première journée aura lieu sur différents sites de Viroinval (Vierves-sur-Viroin) et sera rééditée ensuite sur Couvin et Philippeville.

Save the date ! •

Renseignements complémentaires: Stéphane Tombeur, +32 60 39 17 90, stephane.tombeur@pnvh.be



Tu as entre 18 et 25 ans, tu veux te rendre utile, vivre une expérience enrichissante et tu es disponible durant 6 mois ?

Lance-toi dans le Service Civil Citoyen !

Un Service Citoyen, c'est quoi ?

Le Service Citoyen est **ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes** entre 18 et 25 ans sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour **accomplir des projets solidaires** (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses **formations** en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des **chantiers collectifs** avec d'autres jeunes.

Tu peux, par exemple, organiser des événements dans un centre culturel, réaliser un reportage vidéo, découvrir l'horticulture, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos ou dans une ferme pédagogique. En bref, c'est une super occasion de te forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et te former tout en t'investissant dans un projet passionnant !

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité journalière et tu es couvert par une assurance.

Intéressé(e) ?

Inscris-toi à l'une des séances info à Namur :
Via le site : www.service-citoyen.be
Par tél : 081/39 08 25
Par mail : Donatienne Snyers, coordinatrice de la province de Namur donatienne.snyers@service-citoyen.be



Le Parc naturel Viroin-Hermeton est membre de la Plateforme pour le Service Citoyen et apporte son soutien pour faire connaître le projet auprès de jeunes et des associations de la Commune.

Agenda

Opération Propreté à Le Mesnil
Gratuit

15/01/2021, 9h30-12h

Assainissement d'un ancien dépôt d'immondices à Le Mesnil en collaboration avec la MJ de Viroinval, les habitants du village et le service travaux de Viroinval. Ouvert à toutes et tous !

Lieu de RV : église de Le Mesnil.
Info & inscriptions : francois.mathy@pnvh.be – Tél : +32 60 39 17 90

Chantier Nature inter-associatif
Gratuit

11/03/2021, 9h-16h

Ramassage de rejets arbustifs sur des pelouses calcaires. Endroits superbes ;-) !

Lieu de RV : église de Vierves-sur-Viroin.
Info & inscriptions : stephane.tombeur@pnvh.be – Tél : +32 60 39 17 90

Chasse au trésor des Journées wallonnes de l'eau

27/03/2021, 10h-17h (Durée : +-2h, départ libre, dernier départ à 15h)

Chasse au trésor familiale sur le thème de l'eau pour les « pirates d'eau douce », le long du sentier Walphy entre Viroinval et Mariembourg.

Lieu de RV : Rue de la Station à Nismes.
Info & inscriptions : secretariat@pnvh.be - Tél : +32 60 39 17 90